

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM FENSCH HORIZON 112 RUE GEORGES CLEMENCEAU BP 18 57440 ALGRANGE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur ALI ACER, représentant de la société 3BA ACR S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 RUE PIERRE CURIE 57240 NILVANGE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur ALI ACER

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

ACER ALI

Lu et approuvé

JST141



Crédit Mutuel
CCM FENSCH HORIZON
112 Rue Clemenceau - BP 18
57440 ALGRANGE
Tél. 03 82 34 09 37
e-mail : 05131@creditmutuel.fr

